

08/02/2018 : Fuseaux horaires: arrêtez les enfantillages ! – Renaud Muselier (LR, PPE, Fr)

Le Parlement européen a adopté le 8 février à Strasbourg une résolution sur les dispositions relatives à l'heure d'été. Cette résolution demande à la Commission européenne de réaliser une évaluation en profondeur de la directive 2000/84/CE relative à l'heure d'été, et si nécessaire, de présenter une proposition en vue de sa révision.

Cette évaluation au préalable est une nécessité qui doit guider en amont toute proposition législative selon le député européen LR Renaud Muselier: « L'action publique, quelle qu'elle soit, doit être guidée par trois principes : valeur-ajoutée, proportionnalité et subsidiarité. En absence d'étude d'impact poussée, la volonté de plusieurs députés européens de faire abolir la directive « fuseaux horaires » est ridicule.

Aujourd'hui on reproche à l'Europe de légiférer sur la taille des escabeaux, demain on lui reprochera de jouer sur les fuseaux horaires sans aucune validation scientifique. En attente d'éléments concluants sur l'impact ou non du changement d'horaire biannuel sur la santé humaine ou l'agriculture, nous ne pensons pas qu'il soit sage d'agir. L'Europe doit intervenir moins et mieux et surtout à bon escient. Le Parlement européen doit se saisir des sujets où il a une compétence et cesser ses enfantillages. Il en va de l'image de l'institution. »